



RÈGLEMENT 784-11
ANNEXE "B"

Zones assujetties à un
PIIA
Secteur commercial de
Farm Point

Caryl Green
Maire

Paul St-Louis
Directeur Général

Maria Elena Isaza
Responsable de l'urbanisme

Échelle: 1 / 9 000



MRC DES COLLINES
DE L'OUTAOUAIS



SERVICE DE LA
GÉOMATIQUE

Dossier : M:\PROJET\CHELSEA\
plan d'urbanisme 2004\PIIA Farm Point\
PIIA Farm Point.dgtn

7 avril 2011

